



Brazzaville Foundation
for peace and conservation

Londres, le 29 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'heure des préparatifs de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP 23, la Fondation Brazzaville est heureuse d'avoir pu participer au dialogue régional sur les contributions des pays africains dans la mise en oeuvre des dispositions de l'Accord de Paris. Présente à Rabat du 26 au 28 septembre 2017, aux cotés de la République Congo représentée par sa Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Madame Arlette Soudan-Nonault et ses experts, la Fondation Brazzaville a pu rappeler son engagement dans la mise en place du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

La visite a Rabat a également été l'occasion pour la Fondation de s'entretenir avec le Centre de Compétence sur les changements climatiques du Maroc, le 4C, avec qui elle entend partager son expertise et ses compétences techniques pour la structuration du Fonds bleu.

“ A la veille de la prochaine COP 23, il devient aujourd'hui urgent de dessiner les contours d'un cadre de coopération efficace pour faciliter la collaboration des différents Etats signataires du Memorandum d'entente portant sur la création du Fonds bleu.” a déclaré Sir David Richmond, le Directeur général de la Fondation.

Pour rappel, l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Tchad et le Royaume du Maroc, avaient formalisé leurs engagements dans un Memorandum d'entente portant sur la création du Fonds Bleu, le 9 mars dernier à Oyo, en République du Congo.

La signature du Memorandum a marqué la naissance d'un projet innovant pour redessiner les bases de l'économie collaborative de la région passant d'une exploitation forestière à une gestion durable des ressources renouvelables des eaux du Bassin du Congo et de ses affluents. Ce faisant, Le Fonds bleu pour le bassin du Congo entend répondre à deux impératifs : protéger les forêts pour lutter contre les effets néfastes du réchauffement climatique et, dans le même temps, améliorer le cadre de vie des populations du bassin.

A PROPOS DE LA FONDATION BRAZZAVILLE

La Fondation Brazzaville est une organisation à but non lucratif dédiée à la résolution des conflits, à la préservation de l'environnement et à la conservation de la nature. La Fondation Brazzaville agit comme facilitateur indépendant et neutre entre les parties belligérantes, en Afrique mais également dans le reste du monde.

En savoir plus : www.brazzavillefoundation.org

CONTACT FONDATION Benazir Hilali

Mail : benazir.hilali@brazzavillefoundation.org

CONTACT PRESSE Adrien Loriller

Mail : media@brazzavillefoundation.org

Tel : +33.6.20.02.71.85